



## Sur la piste du frelon asiatique

Vous les avez peut-être remarqués lors d'une promenade sur la digue du Rhône ou au détour d'un chemin boisé : ces pièges, petits dispositifs discrets suspendus aux arbres font partie d'un dispositif de prévention lancé ce printemps pour freiner la progression du frelon asiatique en Valais.



Depuis quelques semaines, des pièges ont été installés sur notre commune, dans le cadre d'une campagne cantonale menée dans les districts de Monthey et de Saint-Maurice. Objectif : intercepter les jeunes reines fondatrices avant qu'elles ne bâtissent leurs premiers nids, souvent nichés dans des abris discrets ou sous les avant-toits.

Originaire d'Asie, le frelon asiatique a été introduit accidentellement en Europe via le commerce international, et a peu à peu gagné du terrain, atteignant le Valais pour la première fois en 2023.

Cet insecte – reconnaissable à son corps sombre, ses pattes à extrémités jaunes et le bout orangé de son abdomen – constitue une menace pour les abeilles mellifères. Prédateur opportuniste, il attaque les ruches, affaiblit les colonies et perturbe leur rôle dans la pollinisation.

Découvert pour la première fois en Valais il y a deux ans, il a déjà nécessité plusieurs interventions.

À l'automne 2024, trois nids avaient été détruits entre St-Gingolph et Vionnaz, en collaboration avec des spécialistes du canton de Genève.

La nouvelle campagne de piégeage, coordonnée par la Taskforce cantonale avec le soutien des associations apicoles, des communes et de bénévoles, se veut plus ciblée. Le piégeage a débuté mi-mars et durera environ 45 jours. Les pièges sont relevés et renouvelés tous les 15 jours, tandis que des équipes formées peuvent intervenir rapidement en cas de besoin.

Les observations des habitantes et habitants jouent également un rôle précieux. Un simple signalement peut permettre une intervention rapide et limiter la propagation.

**Vous pensez avoir vu un frelon asiatique ou un nid ? Voici comment réagir :**

- **Observez à distance** : ne vous approchez pas du nid ou de l'insecte.
- **Prenez une photo ou une vidéo** pour faciliter l'identification.
- **Signalez votre observation** sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch) avec, si possible, une image à l'appui.
- **Ne tentez pas de détruire un nid vous-même** : l'intervention peut être dangereuse et doit être effectuée par des spécialistes.
- **Vous souhaitez vous engager ?** Des bénévoles sont recherchés pour participer à la logistique et aux actions sur le terrain.

### **Important**

Si vous croisez un piège installé dans la nature, merci de **ne pas le déplacer ni le toucher**. Il fait partie du dispositif de surveillance mis en place par les autorités.